

# INITIATIVE FRANCOPHONE POUR LA FORMATION A DISTANCE DES MAÎTRES (IFADEM)

## APPEL À PROJETS DE RECHERCHE

### ANALYSE DU DISPOSITIF DE FORMATION IFADEM 100 % EN LIGNE MIS EN OEUVRE AU BURKINA FASO

#### 1. Contexte de l'appel à projets de recherche

Co-pilotée par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) participe aux efforts internationaux en faveur d'une Éducation de base de qualité pour tous. Elle vise à améliorer les compétences des instituteurs et institutrices en poste au niveau primaire dans l'enseignement du et en français, ainsi qu'en pédagogie et didactique. Aussi, de plus en plus, IFADEM introduit ou consolide des aspects transversaux dans l'offre de formation, tels que la promotion active de l'éducation des filles, la question du développement durable et celle de l'éducation à la paix.

IFADEM appuie les États dans leur définition d'une stratégie de formation continue des enseignants du primaire en mettant en œuvre conjointement avec le ministère en charge de l'éducation de base un dispositif de formation opérationnel en partie à distance, adapté aux besoins des systèmes éducatifs et utilisant les technologies de l'information et de la communication<sup>1</sup>. L'Initiative bénéficie d'un accompagnement scientifique permanent par des experts internationaux qui représentent huit pays rassemblés au sein d'un Groupe d'experts (GE). Ce groupe encadre les activités de recherche d'IFADEM, en liaison avec le Comité de coordination international (CCI). Le Burkina Faso fait partie du groupe de 15 pays actuellement engagés dans la mise en œuvre d'IFADEM.

Un accord-cadre a été signé lors du Comité de pilotage de l'Initiative qui s'est déroulé le 18 novembre 2016. Celui-ci officialise le partenariat entre le ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, l'organisation internationale de la Francophonie et l'Agence universitaire de la Francophonie.

Sur la période couverte par cette convention, dix-sept livrets d'autoformation ont été conçus.

Entre janvier et juin 2017, une équipe de 26 concepteur(trice)s nationaux(ales) accompagnée de deux coordonnateurs nationaux et d'une experte internationale a conçu neuf livrets dont quatre pour le primaire et cinq pour le post-primaire.

En 2018, à la demande du MENAPLN, 8 nouveaux livrets (dont, 1 pour le préscolaire, 2 pour les directeurs et chefs d'établissement scolaire, 2 pour le secondaire et 3 pour la FI) ont été conçus.

L'équipe des concepteur-trice-s a été élargie passant de 26 à 42.

Dans le cadre de la phase expérimentale qui a débuté en avril 2018 et s'est étalée sur 9 mois, 2000 enseignants ont été formés dont 200 du post-primaire.

La pertinence et l'efficacité du dispositif mis en œuvre, déjà relevées et mises en évidence dans les rapports de suivi commandités par l'UE (ROM Review) en 2018 et 2019 sont confirmées par l'évaluation externe réalisée par le cabinet Cayambe. Ce rapport précise qu'au-delà des résultats qualitatifs et quantitatifs très satisfaisants, la mise en œuvre d'IFADEM au Burkina Faso révèle des effets d'une approche systémique en phase d'inspirer la formation des acteur(trice)s du préscolaire au secondaire des

---

<sup>1</sup> Présentation détaillée sur : [www.ifadem.org](http://www.ifadem.org)

effets d'impact et de durabilité sur le système éducatif : livrets, espaces numériques, transfert de compétences aux expert(e)s nationaux(ales)...

Pour répondre aux contraintes de la crise sanitaire liée au COVID19, un dispositif désigné par l'expression « IFADEM 100 % » en ligne a été proposé. Celui-ci repose sur des livrets qui ont été scénarisés et publiés sur la plate-forme Moodle du Burkina Faso : <https://burkina.ifademenligne.org> et sur l'application IFADEM pour téléphone portable.

D'une manière plus générale, le format IFADEM 100 % en ligne, qui a été proposé à quatre pays (Burkina Faso, Mali, Niger et Côte d'Ivoire) déjà impliqués dans IFADEM, est conçu comme un dispositif de formation entièrement dispensée à distance en vue du renforcement des compétences professionnelles des enseignant-e-s ainsi que de leur savoir-faire en matière d'utilisation du numérique éducatif. Dans sa phase initiale, ce dispositif cible au Burkina Faso 430 enseignants. Les apprenants, une fois inscrits, ont accès, par leurs propres terminaux, à une plateforme numérique. De là, ils peuvent télécharger des livrets thématiques organisés par séquences, des cours scénarisés et également participer à des forums de discussion avec leurs pairs ou avec leurs tuteur-trice-s. Ils ont aussi la latitude d'accéder à des ressources éducatives libres ou à des sites spécialisés. La création, à leur initiative, de groupes WhatsApp très actifs complète le dispositif.

L'intérêt de ce dispositif 100 % en ligne au Burkina Faso a été souligné par Monsieur Ouaro, ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, dans son discours de lancement du dispositif IFADEM 100 % en ligne, le 21 juin 2021 : « *Cette expérimentation nous a davantage convaincu que la formation à distance s'appuyant sur les technologies de l'information et de la communication est l'alternative la plus sûre pour prendre en charge efficacement un grand nombre d'apprenant(e)s tout en minimisant les coûts financiers et les problèmes organisationnels inhérents aux formations en présentiel* ».

Cette formation en ligne n'est pas encore évaluée. Cependant, elle n'est pas sans soulever des questionnements par rapport aux démarches pédagogiques utilisées, à l'accès et à l'appropriation des contenus et des supports numériques, à son adaptabilité aux besoins des enseignant(e)s et à la motivation des participants ainsi qu'à sa capacité à maintenir les formés en activité durant toute la session.

## **2. But, méthodologie et livrables**

Le but de cet appel consiste à analyser l'adéquation du dispositif 100 % en ligne avec les objectifs de formation de l'IFADEM, le degré de facilité de son usage et l'appropriation qu'en ont fait les utilisateurs. Plus précisément, la recherche s'efforcera de répondre aux questions présentées ci-après :

- Comment les enseignants s'approprient-ils le dispositif tout au long de la formation ? Quels sont les usages et stratégies d'appropriation observés ? Quels sont les difficultés rencontrées et les bénéfices perçus ? (Mettre en évidence les éventuelles démarches différenciées selon le genre, le contexte personnel, le niveau de certification professionnelle, le lieu d'exercice).
- Comment les enseignant(e)s mobilisent-ils les contenus ou acquis de la formation dans leur salle de classe ?
- Comment les acteur(trice)s de la chaîne de formation (superviseurs et tuteurs) exploitent-ils le dispositif ? Quels sont les principaux obstacles rencontrés et les principaux bénéfices perçus ?

- Dans quelle mesure les contenus et approches retenus correspondent-ils aux besoins immédiats des enseignant-e-s et des apprenants compte tenu de la variété des contextes d'enseignement et d'apprentissage ?
- Quelles perspectives se dégagent du regard croisé des acteur(trice)s impliqués dans l'Initiative ? (ministère de l'Éducation, formateurs, gestionnaires scolaires, enseignant-e-s)
- Comment assurer la capitalisation des acquis des dispositifs IFADEM et leur pérennisation à travers une appropriation technique et financière par le ministère de l'Éducation nationale ?

La méthodologie de recherche proposée devra comporter :

- L'analyse des documents relatifs au système scolaire burkinabè en lien avec l'appel ;
- Des entretiens et enquêtes auprès des différentes catégories d'acteur(trice)s impliqués dans le dispositif (décrire les échantillons qui seront considérés) ;
- Une étude de la dynamique du site de formation sur la base de l'analyse des traces ;
- Un bilan exhaustif des principaux problèmes rencontrés et des réussites observées.

Le livrable principal est un rapport de recherche incluant le cas échéant des annexes. Ce rapport devra être conforme aux exigences habituelles en matière de recherche. En particulier, il comportera une description précise du contexte, du public concerné, des procédures de recueil et de traitement des données et une analyse détaillée consolidée par des données issues de la littérature scientifique dans le domaine. En outre, il comportera des recommandations sur le dispositif « IFADEM 100 % » en ligne.

Le CCI facilitera l'accès aux informations jugées utiles à la recherche en particulier aux données sous forme de traces informatiques disponibles sur la plateforme de gestion de la formation.

### **3. Critères de sélection**

Les propositions seront évaluées par le GE et par le CCI selon les critères suivants :

- Compétences du soumissionnaire et de l'équipe (25 points)
  - Qualité de l'expertise du soumissionnaire par rapport au projet soumis (20 points)
  - Pertinence et complémentarité de la composition de l'équipe (5 points)
- Qualité de la présentation du projet (45 points)
  - Clarté de la problématique, pertinence de l'approche théorique et précision des objectifs de recherche (25 points)
  - Rigueur de l'approche méthodologique et sa pertinence en lien avec les objectifs poursuivis (outils mis en œuvre, constitution des échantillons, méthodes d'analyse et d'interprétation des données) (20 points)

- Faisabilité du projet (15 points)
  - Précision et réalisme de l'échéancier (5 points)
  - Budget détaillé et conforme aux spécifications de l'appel (5 points)
  - Compréhension des facteurs spécifiques au terrain dont il convient de tenir compte dans la collecte des données (5 points)
- Retombées du projet (15 points)
  - Contribution à l'élaboration de nouvelles connaissances sur IFADEM (10 points)
  - Possibilité d'une publication scientifique portant sur la recherche financée (5 points)

### **3. Modalités pratiques**

#### **3.1 Coordination de la recherche**

Cette recherche sera réalisée par une équipe affiliée à une université burkinabè, seule ou en partenariat avec d'autres structures nationales. L'équipe devra en outre faire état d'une bonne connaissance du terrain scolaire du Burkina Faso. Cette équipe bénéficiera de l'accompagnement de membres du groupe d'experts IFADEM. La recherche doit être coordonnée par un enseignant-chercheur, soumissionnaire du projet qui devra avoir reçu l'accord du responsable de sa structure de rattachement. Les projets prévoyant la participation de praticiens de terrain (inspecteurs, conseillers pédagogiques, enseignants...) seront privilégiés afin de valoriser les acteurs de terrain et les équipes de formateurs impliqués dans IFADEM en leur donnant la possibilité d'être associés à la recherche.

#### **3.2 Octroi et gestion de la subvention**

Un contrat de subvention sera signé entre l'Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation (IFEFF) agissant pour le compte d'IFADEM et le bénéficiaire. Les fonds seront débloqués en trois tranches : 50 % à la signature du contrat, 30 % à la remise du rapport intermédiaire et 20 % à la réception et validation du rapport final. Si le bénéficiaire sélectionné ne peut faire gérer les fonds par l'intermédiaire de son établissement à travers un compte projet spécifique ou un compte de laboratoire, les Campus numériques francophones (CNF) ou Bureaux régionaux de l'AUF, pourront assurer une gestion déléguée et débloquer les financements au fur et à mesure des besoins en suivant le calendrier accepté. Un mode de gestion mixte combinant ces deux modalités est également possible.

L'essentiel de l'aide financière apportée concerne le financement des missions, déplacements, frais de terrain. Les indemnités de coordination et le montant des vacances ne pourront pas excéder 20 % du budget total proposé.

Aucun équipement informatique autre que du petit matériel ne peut être financé.

Par ailleurs, après évaluation du GE, certains projets sélectionnés pourront bénéficier d'une aide sous forme de bourses pour présenter leurs résultats de recherches dans des conférences internationales, ou d'un soutien pour la publication d'un article scientifique dans une revue spécialisée.

#### **3.3 Constitution du dossier**

La soumission se fait uniquement par courrier électronique à l'adresse suivante : recherche@ifademenligne.org.

Les informations doivent être fournies dans quatre fichiers différents, dans un seul et même envoi :

1. *Le résumé du projet* : Sur une seule page, faire figurer l'objet du projet (titre), son résumé, sa justification, son coordonnateur.
2. *La description du projet* : Sur dix pages au maximum, indiquer dans l'ordre suivant :
  - La justification du projet et la description des objectifs ;
  - La présentation des aspects méthodologiques et des instruments de la recherche (cadre conceptuel, méthodes de collecte des données, mode d'analyse des données...);
  - Le calendrier d'exécution ;
  - La participation financière demandée et les contributions locales éventuelles (en précisant les différents postes de dépense prévus).
3. *Une fiche de renseignements* : Elle contient le curriculum vitae du coordonnateur (trois pages maximum) et la présentation des autres membres de l'équipe.
4. *Une lettre d'engagement* : Elle est signée par le responsable de la structure de rattachement de l'enseignant-chercheur soumissionnaire et garantit que ce dernier est autorisé à proposer le projet.

Les propositions de recherche doivent être transmises, au plus tard, **le 16 juin 2022**.

### **3.4 Financement**

Le montant maximum de la subvention est de **20 000 euros**.

### **3.5 Renseignements complémentaires**

Toute demande de renseignements complémentaires doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse suivante : recherche@ifademenligne.org.

## **4. Calendrier de l'appel**

Lancement de l'appel à projets	03 mai 2022
Date ultime de dépôt des candidatures	16 juin 2022 à 23h59 heure de Dakar
Communication des résultats	15 juillet 2022
Signature des conventions et lancement	18 juillet – 30 juillet 2022
Date effective de démarrage de la recherche	10 août 2022
Clôture de la recherche	30 septembre 2023

Les propositions reçues feront l'objet d'un accusé de réception.

Les projets sélectionnés et leurs bénéficiaires seront publiés sur le site Internet d'IFADEM. Le porteur du projet sélectionné sera en outre prévenu individuellement par courrier électronique.

## **5. Procédure de suivi et d'évaluation des projets de recherche financés**

Tous les documents (textes, logiciels, supports numériques...) permettant de juger de la qualité et de la pertinence du travail réalisé devront être mis à la disposition du comité scientifique constitué des membres du CCI et du GE.

Un rapport intermédiaire est prévu après six mois de mise en œuvre du projet. Celui-ci permettra de juger de l'état d'avancement du projet. Tout écart par rapport au planning initial devra être dûment documenté et justifié.

Le comité scientifique se réserve la possibilité de demander des précisions ou des reprises à propos des rapports qui seront transmis.

Tous les documents seront transmis par courrier électronique. À l'issue de la remise du rapport final et après approbation provisoire de celui-ci, un séminaire de restitution organisé en visio-conférence est prévu. À l'occasion de ce séminaire, les porteurs de projet auront à présenter leur recherche et à en discuter les résultats avec les membres du comité scientifique.

Les recherches financées dans le cadre de l'appel à projets de recherche feront l'objet d'un suivi et d'une évaluation pris en charge par deux experts-référents issus du comité scientifique qui seront nommément désignés. Ces experts feront rapport de leur évaluation au coordinateur du comité scientifique et CCI.